

Scintigraphie rénale statique (DMSA)

78.030F

Centre hospitalier Jan Yperman
Briekestraat 12 • 8900 Ieper/Ypres
www.yperman.net • 057 35 35 35
info@yperman.net •     

Votre médecin traitant vous a adressé(e) au service de Médecine nucléaire du Centre hospitalier Jan Yperman à Ypres, pour une scintigraphie rénale (DMSA = acide dimercaptosuccinique). Cette brochure vous donne des informations au sujet de la préparation et de la réalisation de l'examen.

Les informations figurant dans cette brochure sont d'ordre général, ce qui signifie que l'examen sera le plus souvent effectué de la manière décrite ci-dessous. Toutefois, il y a toujours des exceptions. Dans ce cas, l'examen sera adapté à votre situation.

L'examen :

Une scintigraphie rénale statique est un examen des reins pour lequel on utilise une substance radioactive. L'injection administrée sert à évaluer s'il y a une infection au niveau des reins, s'il y a des cicatrices au niveau du cortex rénal et si les deux reins fonctionnent de manière similaire. L'examen se pratique en position couchée, et comporte 2 parties. La première partie (après 4 heures) dure environ 35 minutes ; le lendemain, l'examen prend 10 minutes.

Contre-indication :

- L'examen ne peut être effectué si vous êtes enceinte ou si vous pensez l'être. Il est préférable qu'un enfant à naître ne soit pas exposé aux rayonnements.
- L'allaitement doit être différé jusqu'à 24 heures après l'examen.

Préparation :

Cet examen ne nécessite pas de préparation spéciale : vous pouvez manger, boire et prendre vos médicaments comme d'habitude. Pour les bébés et les petits enfants, il faut au préalable faire placer une perfusion au service de Pédiatrie.

Vêtements :

Vous pouvez garder vos vêtements ; les ceintures et les bretelles doivent cependant être enlevées.

Le jour de l'examen :

Faites imprimer des étiquettes à votre nom à la réception.

Puis, suivez la route 78 – service de Médecine nucléaire (si vous êtes hospitalisé(e), on vous y conduira). L'infirmier/ère du service de Médecine nucléaire vous conduit dans le local où se pratique l'injection et vous explique le déroulement de l'examen, et demande votre consentement, ceci avant que le produit radioactif vous soit administré.

L'examen comporte 3 parties :

1. Injection :

L'examen débute par l'administration d'une petite quantité d'un traceur radioactif dans une veine. La substance injectée doit agir pendant quelques heures (minimum 4 heures). Pendant ce temps, vous ne devez pas rester à l'hôpital, et vous pouvez manger. Le technologue vous dira à quelle heure vous devrez revenir.

2. Clichés rénaux au jour 1 :

Vous devrez vous présenter à l'heure prévue au service de Médecine nucléaire (route 78), où l'on réalisera les clichés des reins. Pour ce faire, vous serez couché(e) sur le dos, sur la table d'examen, les bras derrière la tête. Cette partie de l'examen dure 10 minutes. Ensuite, chez les adultes, on pratiquera un SPECT (*Single Photon Emission Computed Tomography*) (clichés détaillés de 20 minutes). Chez les bébés et les petits enfants, on opte pour 2 clichés statiques de 10 minutes.

Pour la qualité des clichés, il est important que vous bougiez le moins possible lors de l'examen (toutes les parties). Avant que vous ne puissiez quitter le service, ces clichés sont évalués en termes de qualité et d'immobilité.

3. Clichés rénaux au jour 2

Au jour 2, on réalisera uniquement un cliché statique de 10 minutes, et ce, tant chez les enfants que chez les adultes.

Durée totale de l'examen :

La première partie dure en tout 35 minutes ; le 2^e jour, l'examen dure 10 minutes.

Accompagnement :

La présence d'un accompagnant (adulte) est autorisée pendant l'examen. C'est particulièrement conseillé pour les bébés et les enfants. L'accompagnant peut être présent en salle d'examen. On vous demandera de ne pas être accompagné(e) d'un enfant et/ou d'une femme enceinte, étant donné l'irradiation qu'implique l'examen.

Après l'examen :

Après cet examen, vous pouvez rentrer chez vous, aller travailler ou regagner votre unité de soins si vous êtes hospitalisé(e). L'examen n'a aucune influence sur votre aptitude à conduire un véhicule.

Le jour de l'examen (après l'injection de la substance radioactive), il est conseillé de limiter les contacts directs avec de jeunes enfants. Autrement dit, évitez de porter un enfant, de le prendre sur vos genoux ou de lui faire des câlins pendant une durée prolongée. Vous pouvez cependant vous trouver dans la même pièce que des enfants. En gardant vos distances, vous réduisez de manière importante le rayonnement. Le produit radioactif est éliminé de l'organisme dans les 24 heures.

Effets indésirables :

Cette substance ne provoque presque jamais de réactions allergiques. Les patients allergiques à l'iode ne ressentent également aucune gêne.

Résultats de l'examen :

Après l'examen, les clichés sont traités et évalués. Vous ne recevrez donc pas directement les résultats. Votre médecin traitant recevra les résultats et vous les communiquera.

Contact :

Si quelque chose n'était pas clair ou si vous avez d'autres questions, n'hésitez pas à prendre contact avec le secrétariat du service de Médecine nucléaire (057/35 74 10). Le secrétariat est accessible du lundi au vendredi de 7 h 15 à 16 h 30. Attention, le service est fermé le mercredi après-midi.

Empêchement/report d'un rendez-vous :

Si vous ne pouvez vous présenter (à temps) à votre rendez-vous, informez-en le service de Médecine nucléaire le plus rapidement possible (au plus tard 24 heures avant le rendez-vous). Le produit radioactif est préparé spécialement pour vous.

Date de l'examen :

Heure de l'injection :

Heure des clichés :

Service de Médecine nucléaire • route 78
Secrétariat de Médecine nucléaire • 057 35 74 10
secnucl@yperman.net